

# CONGRÈS 2018

## ASSUMER SON RÔLE, AFFIRMER SA PLACE



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

## FORMULAIRE EMPLOYEUR

Vous êtes un **employeur du Réseau de la santé** et aimeriez inscrire vos employé(e)s au Congrès 2018 de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ? Remplissez le formulaire ci-dessous et acheminez-nous un chèque par la poste.

**Remplir 1 formulaire par employé(e). 1 chèque pour tous les employé(e)s.**

### EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR

---

PERSONNE QUI FAIT L'INSCRIPTION

---

ADRESSE

CODE POSTAL

---

VILLE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

---

### EMPLOYÉ(E)

NOM COMPLET DE L'EMPLOYÉ(E)

---

NUMÉRO DE PERMIS  
(pour les membres seulement)

NOM DU CONJOINT PRÉSENT

---

### TARIFS (taxes en sus)

#### 06-07-08 juin 2018

Conférences, cocktail et banquet inclus.  
10 heures de formation

180 \$ (+ 9,00 \$ (TPS) + 17,96 \$ (TVQ) = **206,96 \$**)

#### Membres des CIIA - 06-07-08 juin 2018

Conférences, cocktail et banquet inclus. 10 heures de formation

140 \$ (+ 7,00 \$ (TPS) + 13,97 \$ (TVQ) = **160,97 \$**)

#### Banquet seulement

200 \$ (+ 10,00 \$ (TPS) + 19,95 \$ (TVQ) = **229,95 \$**)

TPS : 106986045 TVQ : 1000857447

### BANQUET : MENUS SPÉCIAUX

Si vous souhaitez bénéficier d'un menu végétarien lors du repas, vous devez nous en informer.

Je souhaite un menu végétarien. **Allergies** Oui Non Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

### MODALITÉS DE PAIEMENT

**Retournez ce formulaire avec votre chèque à l'Ordre de l'OIIAQ :**

Inscription Congrès 2018  
531, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1K2

#### Politique concernant le paiement et le remboursement des frais d'inscription

Les frais d'inscription à cette activité peuvent être remboursés à certaines conditions. Une inscription n'est pas transférable. Une demande de remboursement doit être faite par écrit, au plus tard 30 jours, avant la tenue de l'événement. Aucune demande ne sera acceptée après ce délai.